



COMMISSION PERMANENTE
Séance du lundi 30 janvier 2012

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 30 janvier 2012, à 14 heures 35, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le mardi 24 janvier 2012, se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle du Conseil Général, sous la présidence de M. Jean-Marie GEVEAUX, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

M. Dominique Le Mener, Vice-Président,
M. Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente,
M. Jean-Pierre Vogel, Vice-Président,
M. Fabien Lorne, Vice-Président,
M. Michel Royer, Vice-Président,
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Président,
M. Pierre Touchard, Vice-Président,
M. Gérard Brault, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission Permanente,
M. Michel Letellier, Membre de la Commission Permanente,
Mme Christiane N'Kaloulou, Membre de la Commission Permanente,
M. Yannick Rebré, Membre de la Commission Permanente,
M. Jean-Pierre Rossard, Membre de la Commission Permanente,
M. Guy-Michel Chauveau, Membre de la Commission Permanente,
M. André Langevin, Membre de la Commission Permanente,
Mme Jacqueline Pedoya, Membre de la Commission Permanente,

Excusés :

M. Charles Somaré, Vice-Président, pouvoir à Mme Véronique Rivron
M. Bernard Petiot, Vice-Président, pouvoir à M. Jean Pierre Vogel
Mme Chantal Albagli, Vice-Présidente, pouvoir à M. Jean-Marie Geveaux
M. Louis-Jean de Nicolaÿ, Vice-Président,

M. Hugues de Maleissye-Melun, Directeur Général des Services et M. Pierrick Berrigiot, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Aides au développement économique et touristique

Il est proposé à la Commission Permanente :

Au titre de l'économie :

- d'allouer 6 201 € à la commune de Brains sur Gée et 30 500 € à la commune de Saint-Aubin des Coudrais (maintien du commerce de proximité),
- de donner un avis favorable à l'attribution d'un PPD de 100 000 € au profit de la société LE PRATIQUE (La Milesse) avec une participation du Conseil général à hauteur de 20 000 € et d'un PPD de 100 000 € au profit de la société ARMISTOL SAPO (La Ferté Bernard) sans abondement par le Conseil général.
- d'accorder 9 000 € (création d'entreprise) en faveur de la Société ADG SOFTWARE ENGINEERING (Le Mans),
- d'allouer au titre de l'aide au fonctionnement 26 500 € à l'association Le Mans Côté Coeur, 12 000 € à l'association Ouest Atlantique, 2 500 € à l'association Le Mans Sarthe Investissements.
- de régulariser un dossier d'aide au développement d'activité nouvelle en prenant acte de la nouvelle dénomination sociale de l'entreprise ABATTOIR DE CHERANCE devenue VALLEGRAIN ABATTOIR SARL,
- d'abroger partiellement la délibération n°1 de la Commission Permanente du 16-12-2011 relative à l'octroi d'une aide à la Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise et de lui accorder une aide de 76 221 € au titre de l'aménagement de la zone d'activités intercommunale de sceaux sur Huisne,

Au titre du tourisme, d'accorder :

- une subvention de fonctionnement de 24 500 € à la Transvap pour son action touristique au titre du patrimoine ferroviaire,
- une subvention de 40 000 € à la commune de Marçon pour la création d'une piscine aqualudique au camping du Lac des Varennes.

Accord de la Commission Permanente.

2 - Convention annuelle d'objectifs et de moyens sur les contrats aidés avec l'Etat - Convention générale sur le RSA - Convention avec pôle emploi - Barème départemental sur les aides - Actions d'insertion année 2012 - actions FSE - Admissions en non valeur

Il est proposé à la commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens sur les contrats aidés pour l'année 2012, la convention générale d'orientation sur le RSA, le barème des aides individuelles et collectives les conventions relatives aux actions d'insertion PDI 2012 et à certaines actions FSE, la convention avec Pôle emploi sur l'assistance technique et d'admettre des créances en non valeur

Accord de la Commission Permanente.

SOLIDARITÉ : ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

3 - demande d'extension de capacité du logement foyer 'les métiers' à Noyen-sur-Sarthe, dans le cadre de travaux de restructuration.

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser l'extension de 15 lits supplémentaires pour personnes âgées non dépendantes au sein du logement foyer de Noyen-sur-Sarthe dans le cadre de travaux de restructuration.

Accord de la Commission Permanente.

4 - Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une aide financière à 10 familles pour un montant total de 8 000 Euros.

Accord de la Commission Permanente.

5 - Attribution d'une aide financière pour une jeune majeure de plus de 21 ans.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une aide financière d'un montant de 300 euros par mois pendant cinq mois, en faveur d'une jeune majeure de 21 ans afin de l'aider à subvenir à ses besoins durant ses études.

Accord de la Commission Permanente.

6 - Aides en faveur des associations et organismes concourant à la politique sociale

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour un montant de 113 791 € en fonctionnement

Accord de la Commission Permanente, avec une abstention et quatre votes « contre » pour une répartition à hauteur de 108 019 €. L'examen de la subvention de 5772 € proposée en faveur du Secours populaire est reportée à la prochaine Commission permanente.

7 - Remises gracieuses de dette

Il appartient à la Commission permanente d'accorder les remises gracieuses de dette pour un montant de 5 233,33 €

Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

8 - Programme départemental de travaux dans les collèges publics

Il est proposé à la commission permanente d'individualiser 250 000 € pour les travaux de câblage au collège Berthelot du Mans et d'augmenter l'autorisation de programme 700 000 € pour les travaux de restructuration du pôle sciences au collège Alfred de Musset d'Ecommoy.

Accord de la Commission Permanente.

9 - Aides à l'Education

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions pour l'organisation de classes d'environnement (27 788,70 €), de séjours à l'étranger (8 890,00 €) et de transport pour les collèges ruraux (3 425,00 €).

Accord de la Commission Permanente.

10 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines

Il est demandé à la Commission Permanente d'accorder les subventions au titre :

- des frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 11 651€
- des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 1 860€

Accord de la Commission Permanente.

11 - Convention de délégation de compétence entre le Département de la Sarthe et la commune de Changé relative à l'exécution de services publics routiers

Il est proposé à la commission permanente :

- d'approuver la nouvelle convention de délégation de compétence établie entre le Conseil Général de la Sarthe et la commune de Changé à valoir au 1^{er} février 2012 pour une durée de trois ans.
- d'autoriser le Président à signer la dite convention.

Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

12 - Répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées.

Il est proposé à la Commission Permanente de voter la répartition prévisionnelle de :

- 13 601 000 € de crédits d'entretien entre les différents programmes d'actions sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées.
- 1 970 000 € au titre des grosses réparations sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées et d'habiliter le Président à signer les actes correspondants.

Accord de la Commission Permanente.

13 - Programme grosses réparations d'ouvrages d'art 2012

Il est proposé à la Commission Permanente de valider le programme 2012 de grosses réparations d'ouvrages d'art à hauteur de 500 000 €

Accord de la Commission Permanente.

14 - Proposition de modification de l'aide à la voirie communale 2011 pour le canton de Tuffé et pour le canton de Ballon pour le programme 2010

Il est proposé à la Commission Permanente de modifier les travaux de l'aide à la voirie communale 2011 pour le canton de Tuffé et de l'aide à la voirie communale 2010 du canton de Ballon.

Accord de la Commission Permanente.

15 - Conventions voirie départementale-passation

Il est proposé à la Commission Permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la Commune de Malicorne-sur-Sarthe pour la réalisation d'un aménagement urbain sur la RD 41, deux conventions avec la Commune de Ruaudin pour l'aménagement des carrefours des giratoires RD 338 - RD92 et pour le giratoire entre la route de Brette-les-Pins et la rue du Taillis, une convention avec la Communauté de Communes du Bassin Ludois pour la création d'une liaison voie verte RD 158 et RD 54, une convention avec la Commune de Montfort-le-Gesnois pour l'aménagement de circulation et de stationnement RD 20 et RD 119, une convention avec la Commune de Lhomme pour la construction d'un plateau à la sortie du lotissement 'Le Pot de Pierre' sur la RD 304, une convention avec la Communauté de Communes des Alpes Mancelles pour l'aménagement de la liaison RD 310 - RD 15 au nord-est de Fresnay-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente.

16 - Cessions et acquisitions de parcelles dans le cadre d'opérations de voirie et d'Electrification Rurale et mise en vente du site de la Gautellerie

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser :

- la cession de parcelles départementales au Mans,
- la cession d'un délaissé à la Commune de La Milesse,
- la rétrocession de parcelles départementales au profit de la Communauté de Communes du Bassin Ludois à Luché-Pringé,
- l'acquisition d'une emprise pour implanter un transformateur électrique et constitution d'une servitude de passage à Mézeray,
- l'acquisition d'un terrain pour implanter un transformateur électrique à Tuffé et la mise en vente du site de La Gautellerie à Thorigné sur Dué et d'autoriser le 1^{er} Vice-Président et le Président à signer les actes administratifs et notariés à intervenir et toutes pièces afférentes à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente.

17 - Vente terrain et bâtiments de l'ancienne caserne de gendarmerie de Précigné

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la vente du terrain et bâtiments de l'ancienne caserne de gendarmerie de Précigné et d'autoriser le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

18 - Fonds de Solidarité pour le Logement

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer :

- Avec les associations agréées, pour réaliser l'accompagnement social, les conventions pour un montant de 781 540 €
- Avec les associations agréées les conventions relatives à l'aide à la gestion locative pour un montant de 22 140 €
- Avec Habitat et Développement pour l'expertise de logements, une convention pour un montant de 10 000 €
- Avec le Secours Catholique une convention pour la prise en charge des impayés d'énergie pour un montant de 9 600 €

Accord de la Commission Permanente.

19 - Subvention pour l'étude pré opérationnelle de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 6 689 € soit 20 % du coût total de l'opération estimé à 33 445 € HT, à la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe pour l'étude pré-opérationnelle d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Accord de la Commission Permanente.

20 - Prêt pour l'amélioration de l'Habitat des Personnes Agées

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer quatre prêts destinés à l'amélioration de l'habitat des personnes âgées pour un montant de 6 600 € conformément au tableau ci-annexé.

Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

21 - Agriculture et laboratoire départemental

Il est proposé à la Commission Permanente :
d'accorder les subventions ci-après :

- 3 000 € au titre de l'aide à l'investissement des JA
 - 3 095 € à un viticulteur, au titre de l'aide à la diversification (Circuits Courts)
 - 6 000 € au GAEC du Plessis au titre des filières de qualité (élevage porcin)
 - 6 000 € à la Cuma du Rosay au titre de l'Environnement
 - 5 700 € au titre du Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Orne Saosnoise, dans le cadre de la lutte contre les ragondins,
- de valider une modification des tarifs proposés par le laboratoire départemental dans le cadre de la plateforme régionale d'innovation Ligépack

Accord de la Commission Permanente.

22 - Aménagement Foncier

Il est proposé à la Commission Permanente de procéder à la modification de la composition de quatre Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier mises en place dans le cadre de la LGV.

Accord de la Commission Permanente.

23 - Aide départementale au syndicat intercommunal du bassin de la vézanne et du fessard pour la réalisation d'une étude préalable à la restauration des rivières de la vézanne et du fessard et de leurs affluents

Rapport retiré de l'ordre du jour.

- 24 - **Aide départementale à la commune d'Ardenay sur Mérisse pour la réalisation de banquettes helophytes sur la mérisse**
Rapport retiré de l'ordre du jour.
- 25 - **Aide départementale au parc normandie maine pour l'étude d'amélioration de la continuité écologique au barrage du moulin du désert sur la sarthe amont**
Rapport retiré de l'ordre du jour.
- 26 - **Contrat territorial milieux aquatiques - sarthe aval**
Rapport retiré de l'ordre du jour.
- 27 - **Politique territoriale départementale Convention de développement local**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'accorder au titre de la dotation proportionnelle de la CDL du Pays de la Haute Sarthe, une subvention de 10 480 € au SMIRGEOM de Ségrie pour la réalisation d'une étude sur le devenir du site d'enfouissement des déchets ménagers de Ségrie,
- d'accorder 70 699,61 € au titre de la dotation de base des CDL
Accord de la Commission Permanente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- 28 - **Environnement**
Il est proposé à la Commission permanente :
. d'habiliter le Président à signer :
- la convention annuelle sur la prévention des déchets avec l'ADEME
- la convention de gestion agricole pour le site de la Prée d'Amont à Vaas pour une durée de trois ans.
. d'accorder au titre des plantations de haies champêtres :
- 1 086 € pour les particuliers
- 1 500 € pour le Syndicat du Bassin de Verdun
. de faire évoluer le plafond d'aide aux collectivités pour les diagnostics bocagers de 1000 à 1 500 €
Accord de la Commission Permanente.
- 29 - **Intensification des actions de sécurisation sur les réseaux de distribution publique d'électricité en zones rurales**
Il est demandé au Président de valider les mesures financières prises par le Conseil général suite à la mise en place d'un nouveau plan de tension par ERDF.
Accord de la Commission Permanente.

30 - Conventions de servitude entre le département de la sarthe et ERDF - communes de Champagné et St-Calais

Il est proposé à la commission permanente d'autoriser le Président à signer deux conventions de servitude de passage - pour la commune de Champagné pour une ligne électrique souterraine et St Calais pour une ligne électrique aérienne et un renforcement BT sur poste.

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

31 - Actions culturelles

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder des subventions de fonctionnement à plusieurs acteurs culturels sarthois bénéficiant traditionnellement du soutien du Département dans différents domaines artistiques, pour un montant total de 511 156 €

Accord de la Commission Permanente.

32 - Programme départemental de salles polyvalentes

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder des subventions à des communes pour un montant total de 44 222 € au titre de la construction ou de l'aménagement de salles polyvalentes.

Accord de la Commission Permanente, avec un vote « contre ».

33 - Aide aux associations sportives et culturelles cantonales

Il est proposé aux membres de la Commission permanente de se prononcer sur la répartition proposée dans le cadre des dotations aux associations sportives et culturelles.

Accord de la Commission Permanente. Les conseillers généraux pourront transmettre leur proposition de répartition jusqu'au 15 octobre 2012 au lieu du 30 septembre 2012.

34 - Aides au sport

Il est proposé à la Commission Permanente d'inscrire différents chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

35 - OPH Sarthe Habitat Réaménagement d'emprunts Demande de maintien de garanties

Il est demandé à la commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100 % pour 9 emprunts d'un montant total de 17 971 961,95 € destinés à financer le réaménagement de 118 prêts.

Accord de la Commission Permanente, M. Touchard et M. JP Chauveau, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

36 - Avenant n° 1 à la convention de mutualisation des moyens et des achats entre le Service d'Incendie et de Secours et le Conseil général de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver le barème 2012 des prix forfaitaires hors taxes pour l'entretien périodique des véhicules par l'atelier-garage du Parc départemental,
- de passer un avenant à la convention pour prise en compte de ces prix et réécriture de l'article 2 sans référence à un volume minimum de véhicules, d'habiliter le Président à signer cet avenant avec le Président du SDIS.

Accord de la Commission Permanente.

37 - Relèvement des seuils d'application des directives Marchés Publics

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter les règles internes de procédures/seuils/publicité adéquate/déroulement interne telles que fixées dans les tableaux joints.

Accord de la Commission Permanente.

38 - Renouvellement d'adhésion auprès de l'association INTERDOC et du Pôle Génie Civil Ecoconstruction (PGCE)

Il est proposé à la Commission Permanente de renouveler les adhésions aux associations suivantes :

- INTERDOC pour un montant de 120 €TTC pour l'année 2012,
- Pôle génie Civil Eco construction des Pays de la Loire pour un montant de 2 392 €TTC pour l'année 2012.

Et d'habiliter le Président à signer tous les documents correspondants.

Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

39 - Cession des maisons Boulevard Brossolette au Mans à la SAS GROUPE HERIMO

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la cession des maisons Boulevard Brossolette au Mans à la SAS GROUPE HERIMO et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

40 - Aides au sport : complément de désinscription au PDIPR

Il est proposé à la Commission Permanente de désinscrire du PDIPR un chemin rural sur la commune de Chenu

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

41 - élection partielle du canton de Conlie

Il est proposé à la Commission permanente de désigner M. Joël Méténier au sein des Commissions intérieures de travail et d'études et des organismes extérieurs.

Accord de la Commission Permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 40.

*
* *

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Jean-Marie GEVEAUX

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.